

14 Sports

Jeux Africains à Brazzaville/Entretien avec le chef de la délégation gabonaise...
...Edouard Missoni : " Faire mieux qu'à Maputo en 2011 "Entretien réalisé par JNE
Brazzaville/Congo

Aux 11e Jeux africains qui s'ouvrent aujourd'hui à Brazzaville, le Gabon est représenté dans plusieurs disciplines sportives dont le basket, la boxe, le judo, le cyclisme, le hand, le tennis sur court, le taekwondo, le handisport et le karaté. La préparation des athlètes gabonais a suivi son cours le plus normal du monde, sous les yeux attentifs des fédérations concernées, affirme le chef de délégation, Edouard Missoni, ajoutant

que l'objectif visé par la participation gabonaise à Brazzaville est d'essayer de faire mieux que les 4 médailles (2 en argent et autant en bronze) obtenues aux Jeux africains 2011 à Maputo (Mozambique). Un score bien loin des 156 récompenses engrangées par l'Afrique du Sud, vainqueur des Jeux 2011. Lecture.

L'Union : Monsieur le directeur général des Sports, chef de la délégation gabonaise aux Jeux africains de Brazzaville, dans combien de sports sommes-nous représen-



Photo : BANDOMA

Edouard Missoni : "A mon humble avis, le Gabon est valablement représenté".

tés ?

Edouard Missoni : Le

Gabon est représenté dans plusieurs disciplines sportives dont le basket, la boxe, le judo, le cyclisme, le hand, le tennis sur court, le taekwondo, le handisport et le karaté.

Qu'est-ce que cela représente en termes des effectifs ?

230 à 240 sportifs et leurs encadreurs. Nous avons privilégié les sportifs, ce qui fait que la délégation ministérielle n'est constituée que de 9 personnes.

Quel est l'objectif du Gabon pour ces jeux du cinquantenaire ?

Aux jeux de Maputo nous

avons eu quatre médailles : deux en argent et deux en bronze. Ici à Brazzaville notre objectif est donc de dépasser ce quota en engrangeant surtout des médailles d'or.

Quel message au peuple gabonais avant d'entrer en compétition ?

Qu'il ait confiance en ses ambassadeurs qui se sont préparés depuis pratiquement trois mois. La mise au vert locale s'est déroulée au camp turc d'Angondje. Les principales disciplines sportives se sont d'abord préparées individuellement. Ensuite, il y a eu le regroupement

local. Après cela, il y a eu la mise au vert au Maroc qui a permis à nos athlètes d'avoir des sparring-partners pour bien affûter leurs armes. Il leur appartient maintenant de mettre en pratique les connaissances acquises lors des mises au vert.

Peut-on affirmer, dès lors, que le Gabon est valablement représenté à Brazzaville ?

A mon humble avis, je le pense bien car nos athlètes ont reçu une préparation décente susceptible de leur permettre d'améliorer leurs performances.

... et le directeur technique national...

...Dieudonné Mefaghe : " Rentrer au pays avec au moins quatre médailles "

Entretien réalisé par JNE
Brazzaville/Congo

Des 11 disciplines sportives qui représenteront le Gabon à "Brazzaville 2015", seule la boxe est déjà sur place. Dans cet entretien réalisé, hier, au Village des Jeux, le directeur technique national, Me Dieudonné Mefaghe, parle des ambitions de ses pugilistes

ainsi que de leurs conditions d'hébergements et de préparation.

L'Union : Quel est le moral des troupes à quelques heures de l'ouverture des Jeux ?

Dieudonné Mefaghe : Nous revenons tout droit de Casablanca pour les Championnats d'Afrique qui nous ont servi de préparation pour ces Jeux. Le moral des troupes est au beau fixe. Nous attendons fiévreuse-

ment le 6 septembre pour entrer en compétition.

Peut-on avoir une idée sur votre performance à Casablanca ?

- Ça a été mi figue mi raisin parce que, pour gagner un combat chez les Maghrébins, il faut faire un KO. Nous avons placé sept pugilistes en quarts de finale

Quel est votre objectif ici à Brazzaville ?

- Avoir au moins quatre médailles. En effet, nous nous sommes bien préparés en conséquence.

Combien de pugilistes avez-vous amenés ici ?

- 9 boxeurs qui vont combattre dans les catégories de mi-mouche au super lourd.

Vos conditions d'hébergement et de restauration ?

Très bien, on se sent comme chez nous car on est à un pas

de notre pays.

Quel message au peuple gabonais qui suivra votre prestation sur le ring ?

Qu'il compte sur nous et qu'il soit derrière nous. Nous allons tout faire pour monter sur le podium. En tout cas, ça ira.

Dieudonné Mefaghe : "Le peuple gabonais doit compter sur nous".



Photo : BANDOMA

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES
INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

B.P. : 40 - Tél. : +241.01.79.53.72

LIBREVILLE - GABON

Site Web: www.douanes.ga
cabinetdgdg@gabon@gmail.com

N° 000184 /MEPIP/SG/DGDDI.



La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Communiqué

Objet : Démarrage des opérations de scanning des conteneurs

I. Le Contexte

- La Norme 3 du Pilier I du Cadre des normes SAFE de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) reconnaît l'utilité de la technologie NII pour la facilitation du commerce et recommande aux Administrations Douanières que le matériel d'inspection non intrusif soit disponible et utilisé pour effectuer des inspections, le cas échéant, conformément à l'évaluation des risques, d'une part ;
- Le programme de réformes, d'autre part, en cours au sein des Douanes Gabonaises avec le concours des Partenaires Internationaux (Banque Mondiale (BM), Fonds Monétaire International (FMI), Organisation Mondiale des Douanes (OMD)) ont conduit à la nécessité de rationaliser les contrôles douaniers.

II. La Problématique

- Moins contrôler /Mieux contrôler ;
- Contrôles en amont fondés sur l'analyse et la gestion du Risque et donc éviter les ruptures de charges (ouverture/déchargement des conteneurs).

III. La Solution retenue

Le Ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective et la Société Suisse COTECNA ont signé, en septembre 2012, un partenariat public privé pour la fourniture, l'installation, l'exploitation et le transfert à l'Etat Gabonais des deux scanners mobiles à rayons-X, dédiés aux ports d'Owendo et de Port-Gentil.

IV. Les Objectifs

La mise en place de cette nouvelle technologie vise les principaux objectifs suivants :

- le renforcement de la sécurité aux ports ;
- l'accélération et la modernisation des procédures d'importation, d'exportation et de facilitation du commerce ;
- la réduction des coûts portuaires ;
- le renforcement et la concentration des actions des Douanes du Gabon sur les cargaisons à risque ;
- l'amélioration des recettes douanières ;
- la lutte contre la fraude ;
- la lutte contre les importations et exportations de marchandises dangereuses ou illicites.

V. Les Modalités de fonctionnement du Partenariat Public-Privé (PPP)

Pour exécuter ce contrat, une société anonyme de droit gabonais (SCAN GABON), détenue à 67% par COTECNA et à 33% par l'Etat, a été créée.

Par ailleurs, un compte administré par le Directeur de Général des Douanes et Droits Indirects et géré par un Comptable Public est ouvert dans les livres de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDC) afin d'y domicilier la redevance collectée auprès des Usagers du scanner.

Une fois collectée, une partie de cette redevance sera affectée au remboursement de l'investissement réalisé par le Partenaire et au paiement de ses prestations. L'autre partie reviendra à la Société créée conjointement.

Cette répartition reste valable pendant la durée de la concession qui est de six (6) ans à compter de la date effective des opérations de scanning.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects rappelle que l'utilisation des scanners, qui vise à améliorer le cadre des affaires, est une pratique en cours dans de nombreux pays tels que le Benin, le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Equatoriale, le Nigéria, le Sénégal, le Togo, etc... Les effets bénéfiques de cette pratique concernent aussi bien les Usagers que l'Administration.

Il est également à rappeler qu'à l'exception de la Société Suisse COTECNA, aucun intérêt privé n'est associé à la gestion des scanners avec les services de la Douane et que la mise en place de cet instrument de contrôle non intrusif impactera positivement les passages en douane et donc le coût des marchandises.

Une étude préalable au lancement des activités de scanning a été réalisée et validée au Ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, en présence de la communauté portuaire et est disponible à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

Fait à Libreville, le 14 AOUT 2015

Le Directeur Général des Douanes
et Droits Indirects

Michel ONDINGA NGOUENGOUE